



Un aveugle peut-il en guider un autre ?.
Luc 6,39

**Points de repère Catéchèse
Les 6 préceptes de l'Eglise
(les devoirs d'un catholique)**

1. Aller à la messe et s'abstenir du travail servile les dimanches et saintes célébrations.
2. Aller se confesser au moins une fois par an (traditionnellement durant le carême).
3. Recevoir l'Eucharistie au moins une fois par an, durant la période de Pâques.
4. Observer les jours de jeûne et abstinence.
5. Aider à subvenir aux besoins de l'Eglise selon les possibilités de chacun et niveau de vie (c'est le cas du denier de l'Eglise).
6. Obéir aux lois de l'Eglise concernant le mariage (unité - indissolubilité - ouverture à la vie ...)

Dimanche 10 Mars

Dimanche communautaire à **LA FERTE-VIDAME**

9h : Accueil à la salle des fêtes

9h30 : Enseignement pour les adultes par le Père Jean Pierre

9h30 : jeu de piste avec les enfants dans le parc

10h30 messe à l'église suivie du verre de l'amitié et repas partagé , chacun apporte un plat salé et un plat sucré.

L'Eglise a besoin de vous : pensez au **denier du culte**. Celui-ci est une ressource essentielle pour notre diocèse
La campagne du Denier est lancée cette année sur deux dimanches : 24 février et 3 mars.
Merci .

Chemins de croix pendant le Carême les vendredis :

15h : LA FERTE-VIDAME , VAUPELLON , LA FRAMBOISIERE , LA CHAPELLE-FORTIN , SAINT-VICTOR-de-BUTHON , LA PUISAYE , MANOU

16h : LAMBLEORE , MONTLANDON

17h : LA LOUPE , JAUDRAIS

17h30 : SENONCHES

18h : BOISSY-lès-PERCHE , ST-MAURICE-ST-GERMAIN , DIGNY

Du 2 Mars 2019 au 10 Mars 2019

Samedi 2 : 19h SENONCHES : Préparation Mariage

8^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire Année C
18h LA FERTE-VIDAME : messe

Dimanche 3 : 10h30 MANOU : messe (forme extraordinaire, latin)
11h SENONCHES : messe
11h LA LOUPE : messe

Lundi 4 :

Mardi 5 : 16h30 LA LOUPE : Chapelet
17h LA LOUPE : messe

Mercredi 6 : **MERCREDI DES CENDRES**
17h SENONCHES : Rencontre KT1
18h LA LOUPE : messe
18h SENONCHES : messe
18h30 MANOU : messe (forme extraordinaire, latin)

Jeudi 7 : 9h LA FERTE-VIDAME : Adoration du Saint-Sacrement
9h30 LA FERTE-VIDAME : messe

Vendredi 8 : 9h30 SENONCHES : messe

Samedi 9 :

Dimanche 10 : 10h30 MANOU : messe (forme extraordinaire, latin)

LA FERTE-VIDAME : dimanche communautaire
9h : accueil
9h30 : enseignement par le Père Jean Pierre
10h30 : messe suivie du verre de l'amitié et repas partagé

Du 2 Mars 2019 au 10 Mars 2019

nous célébrerons le baptême :

Dimanche 3 Mars : Julien PINEL-CHAPON (Senonches)

Du 2 Mars 2019 au 10 Mars 2019

nous prions pour :

Sa 2 & Di 3 : René LEKEUX -- Raymonde HÉE -- Jean-Jacques LECOQ -- Michel LE FORESTIER -- Marie-Christine N'GUYEN -- Marie-Luce -- Bernard LHEUREUX -- Robert MARSOLLIER -- Florence DELAUNET

Lu 4 :

Ma 5 : René DOUILLET

Me 6 : Marguerite FONTAINE

Je 7 : Jean-François HERVENS

Ve 8 : Jean MICHAUDELLE -- Germaine SOUHY

Sa 9 & Di 10 : Jean-François HERVENS -- Jean-François MARTIAL

Dernièrement nous avons célébré les obsèques de :

- (LL) Bernard LHEUREUX
- (LL) Robert MARSOLLIER
- (LL) Florence DELAUNET

Cette semaine nous allons célébrer les obsèques :

Mardi 5 Mars 2019 11h MONTLANDON : Maëva SPIRIET

Mardi 5 Mars 2019 15h LA FERTE-VIDAME : Mme Marie-France MILLOT